

Etre offensif

face à la crise

L'audience solennelle de rentrée du tribunal de commerce d'Evry, le 16 janvier, a été l'occasion pour sa présidente, Micheline Fargeix, de faire le point sur le niveau de l'activité économique du département. « En 2008, ils ont été 6 200 à demander une inscription au registre du commerce et des sociétés, c'est-à-dire qu'il y a eu cette année presque autant de créations d'entreprises qu'en 2007, année record pour la création d'entreprises », a d'abord annoncé la présidente. Avant d'ajouter que, « s'agissant du contentieux, le nombre de jugements rendus est légèrement en baisse ». Mais

certains chiffres traduisent davantage l'impact de la crise en Essonne. « En 2007, le nombre des déclarations de cessation des paiements s'élevait à 663, en 2008 il s'élève à 798, soit une augmentation de plus de 20 % », a observé Micheline Fargeix.

La présidente du tribunal de commerce s'est voulue offensive face à la crise. « Les entreprises en difficulté ne doivent pas rester isolées... Plus vite nous traiterons les difficultés, plus doux seront les modes de traitement et plus réels seront les effets. » Deux engagements importants ont été pris. D'abord, celui de recevoir dans un délai maximum de cinq jours les dirigeants qui souhaitent partager une réflexion sur leur entreprise, son avenir ou la situation de crise qu'elle traverse. Ensuite, celui de doubler le nombre de juges qui se consacrent à la détection des difficultés. L'an dernier, quatre cents ont été convoquées, reçues et orientées. Ce chiffre sera donc dépassé en 2009. ■ O.F.

• Tél. : 01.69.47.36.50.



Micheline Fargeix,
présidente du tribunal de
commerce d'Evry.